



Association Nouvelle Catalaunie
éditrice du Petit Catalaunien Illustré
16 rue Robert Binet
51000 Châlons en Champagne
Répondeur-fax :03 26 68 68 00

Courriel : catalaunien@club-internet.fr
site internet : www.catalaunien.fr

Châlons, le 31 janvier 2008

Monsieur Gérard Berthiot
Tête de liste de Châlons pour tous
5 rue Thiers
51000 Châlons-en-Champagne

Lettre ouverte

Monsieur le candidat,

C'est avec beaucoup de consternation et de colère que nous avons découvert l'affiche de 15 m² que vous avez fait suspendre sur la façade du 5 rue Thiers à Châlons-en-Champagne, immeuble voisin de l'espace Catalaunien sis au 7 bis rue Thiers occupé par notre association.

Cet affichage, par son gigantisme, vient en effet gravement polluer le paysage urbain, aggraver le caractère peu esthétique de la façade le portant et dévaloriser la façade à pans de bois voisine classée parmi les immeubles remarquables de Châlons sur le plan de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) en cours d'adoption.

De surcroît, est-il utile de vous rappeler que l'immeuble concerné par cet affichage sauvage est en covision et dans le périmètre de protection de plusieurs immeubles classés monuments historiques, dont notamment Notre-Dame-en-Vaux, inscrite au patrimoine mondial par l'UNESCO, et l'Hôtel-de-Ville à la tête duquel vous êtes candidat ?

Après vérification auprès des services municipaux compétents en la matière, il apparaît que cet affichage s'est fait sans la moindre autorisation administrative et qu'il ne respecte nullement la réglementation, laquelle limite la surface des espaces publicitaires et leurs emplacements et interdit de masquer des fenêtres.

Aussi notre association, dont vous n'ignorez pas l'attachement à la préservation du patrimoine et la part active qu'elle a eu pour la création d'une ZPPAUP, s'interroge-t-elle avec beaucoup d'inquiétudes sur la politique de protection du patrimoine que vous entendez mener si, à l'issue des élections municipales des 9 et 16 mars prochain, les Châlonnais(es) vous confiaient le soin de diriger Châlons-en-Champagne.

Doit-on comprendre, au regard de cette affiche, qu'au trop grand laxisme prévalant actuellement dans le centre ancien de Châlons, ville d'Art et d'Histoire, succédera le plus grand libéralisme sauvage en matière d'enseignes et de panneaux publicitaires ? Que, pour ce faire, vous renoncerez à mettre en place la ZPPAUP et la Zone de Publicité Restreinte qu'elle nécessite ?

Si tel n'est pas votre objectif, quelle sera alors votre crédibilité de maire lorsqu'il s'agira pour vous de faire respecter la réglementation aux contrevenants qui ne manqueront pas de vous opposer votre affichage sauvage ?

Nous adressons ce jour une lettre à M. le Maire de Châlons-en-Champagne lui demandant d'user de son pouvoir de police en vous invitant à retirer sans délai cet affichage sauvage et à vous conformer à la réglementation.

En attendant votre réponse, que nous souhaitons voir accompagnée de votre programme en matière de protection du patrimoine, nous vous prions de croire, Monsieur le candidat tête de liste, à l'assurance de nos salutations courroucées.

Bruno Malthet,
Président